



## 1 Nouveaux tarifs de dépôt à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Chaque année, les frais de publicité destinés à la Banque nationale de Belgique et les frais de publication appliqués par l'Administration du Moniteur belge<sup>1</sup> sont indexés. Il en résulte un changement des tarifs de dépôt. Les nouveaux tarifs (en euros et TVA incluse) figurent dans le tableau ci-dessous; ils peuvent également être consultés sur notre site Internet.

Nouveaux tarifs pour le dépôt des comptes annuels	
Entreprises	en euros et TVA incluse
Via <b>Internet</b> sous la forme d'un fichier structuré (fichier <b>XBRL</b> )	
* modèle complet	413,52
* modèle abrégé	153,62
* dépôt rectificatif	150,89
Via <b>Internet</b> sous la forme d'un fichier <b>PDF</b>	
* modèle complet	476,32
* modèle abrégé	216,54
* dépôt rectificatif	150,89
Via la <b>poste</b> sur <b>papier</b>	
* modèle complet	483,34
* modèle abrégé	223,55
* dépôt rectificatif	150,89
<b>Associations et fondations</b>	
Via <b>Internet</b> sous la forme d'un fichier structuré (fichier <b>XBRL</b> )	
* modèle complet ou abrégé	79,07
* dépôt rectificatif	76,84
Via <b>Internet</b> sous la forme d'un fichier <b>PDF</b>	
* modèle complet, modèle abrégé ou autre modèle	141,99
* dépôt rectificatif	76,84
Via la <b>poste</b> sur <b>papier</b>	
* modèle complet, modèle abrégé ou autre modèle	149,00
* dépôt rectificatif	76,84

<sup>1</sup> MB du 5 décembre 2014, p. 96.533-96.534 concernant le changement des frais de publicité et p. 96.539 concernant le changement des frais de publication.

## 2 Le dossier d'entreprise on-line

Le *dossier d'entreprise* est disponible **gratuitement on line** pour l'entreprise déposante. Il peut être obtenu à l'aide du **code d'activation** qui se trouve sur la *Mention de dépôt des comptes annuels* reçue par l'entreprise, après son dépôt.

Chaque dossier comprend:

1. les **données signalétiques** de l'entreprise
2. une synthèse du **bilan**, du **compte de résultat**, des **immobilisations** et du **bilan social**
3. le **tableau des flux de trésorerie**
4. une série de **ratios financiers** comparés avec ceux du secteur d'activité
5. le **positionnement de l'entreprise dans une classe de santé financière** à laquelle est associée une probabilité de défaillance à 3 ans.

Plus d'informations sur : [www.Centraledesbilans.be](http://www.Centraledesbilans.be) > Application [Dossier d'entreprise](#)

## 3 Changements dans les applications de la Centrale des bilans

Lors de la mise à jour d'avril 2015, quelques adaptations mineures auront lieu dans la nouvelle version des applications **Dépôt des comptes annuels** et **Sofista - Etablissement des comptes annuels**. Elles concernent principalement les **nouvelles appellations des tribunaux de commerce** et le **nouveau rapport du commissaire**.

Les modèles normalisés des comptes annuels ainsi que les équations de contrôles sont, quant à eux, inchangés.

### 3.1 Nouvelles appellations des tribunaux de commerce

Suite à la réforme des arrondissements judiciaires (Loi du 01/12/2013, MB 10/12/2013) et à la sixième réforme de l'Etat (Loi du 06/01/2014, MB 31/01/2014), le nombre de **tribunaux de commerce** passe de 27 à 9, certains regroupant plusieurs divisions (cf. tableau).

Tribunaux de commerce	Divisions
Tribunal de commerce d' <b>Anvers</b>	Anvers, Hasselt, Malines, Tongres, Turnhout
Tribunal de commerce de <b>Gand</b>	Audenarde, Bruges, Courtrai, Furnes, Gand, Ostende, Termonde, Ypres
Tribunal de commerce de <b>Liège</b>	Arlon, Dinant, Huy, Liège, Marche-en-Famenne, Namur, Neufchâteau, Verviers
Tribunal de commerce de <b>Louvain</b>	
Tribunal de commerce de <b>Mons</b> et de <b>Charleroi</b>	Charleroi, Mons, Tournai
Tribunal de commerce de <b>Nivelles</b>	
Tribunal de commerce d' <b>Eupen</b>	
Tribunal de commerce <b>francophone</b> de <b>Bruxelles</b>	
Tribunal de commerce <b>néerlandophone</b> de <b>Bruxelles</b>	

[Source: justice.belgium - AppellationsCT ListeOfficielleFR](#)

La liste des tribunaux figurant dans l'application **Sofista** de la BNB sera adaptée dans la prochaine version d'avril 2015. En attendant, la nouvelle appellation du tribunal de commerce peut être introduite manuellement en faisant usage du champ "Autre".

### 3.2 Nouveau rapport du commissaire

Les normes complémentaires aux normes internationales d'audit (ISA), applicables en Belgique, ont été adaptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE) en mars 2013 et approuvées par le Conseil Supérieur des Professions Economiques (Moniteur belge du 28 août 2013).

La nouvelle version du rapport du commissaire est d'application à l'ensemble des entreprises depuis le **15 décembre 2014** (et depuis le 15/12/2012 pour les entités d'intérêt public: sociétés cotées, banques,...).

L'écran de l'application **Sofista** de la BNB, permettant l'établissement du fichier de comptes annuels en format structuré, reprendra ce nouveau rapport des commissaires à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015. En attendant ce format, la nouvelle présentation du rapport, mise à disposition par l'IRE, peut toujours être jointe en format pdf et ainsi "encapsulée" dans le fichier utilisé pour le dépôt des comptes annuels à la BNB.

## 4 Publication des comptes annuels

La Centrale des bilans reçoit chaque année les comptes annuels d'environ 400.000 personnes morales. Ces comptes sont ensuite mis à la disposition du public via l'application [Consultation des comptes annuels](#). Vous trouverez ci-dessous un aperçu mensuel du nombre de comptes publiés.

#### NOMBRE DE COMPTES ANNUELS PUBLIÉS MENSUELLEMENT

ETAT AU 15/12/2014

